

SOUS-COMMISSION SÉDIMENTS PLAN DE GESTION DE LA RANCE

Ordre du jour

- Repères sur le fonctionnement de l'estuaire
- Retours d'expérience sur les opérations de gestion sédimentaires réalisées (dragage et valorisation)
 - Opération St-Jouan 2020/2021
 - Opération Nessie La Richardais 2021
 - □ Valorisation agricole des sédiments : épandage 2020 + retours par la Chambre d'agriculture
- Programmation des opérations futures
 - Opérations 2021/2023
 - Projet Suricates sur la valorisation 2021/2023

Repères sur le fonctionnement de l'estuaire

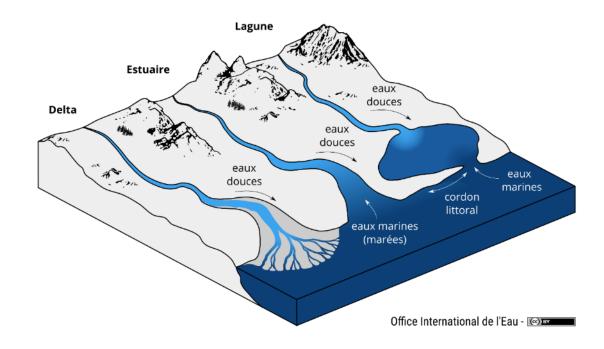
Caractéristiques d'un estuaire



Caractéristiques d'un estuaire

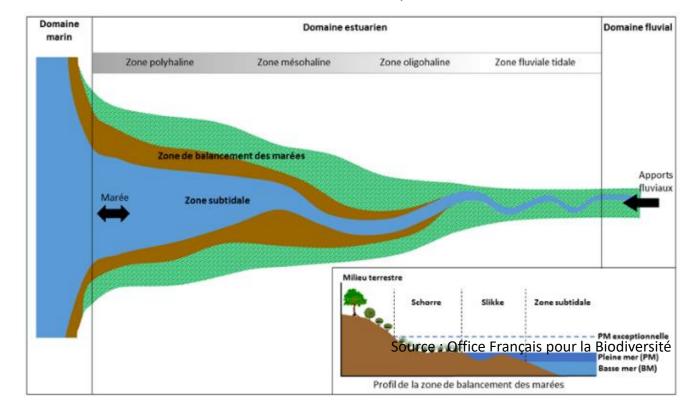
- Zone de transition entre les domaines fluvial et marin =>
 Zone de mélange des eaux douces et salées
 - Limite amont : limite maximale de propagation de l'onde de marée (marée dynamique)
 - Limite aval : limite d'influence des eaux douces notamment sur la salinité (repère : eaux estuariennes avec salinité entre 0 et 35 g/L)
- Morphologie d'un estuaire qui varie selon « l'héritage géologique » (falaise rocheuse...), le débit des cours d'eau, la force de la marée, de la houle et des vagues (embouchure plus ou moins large et profonde, estuaire plus ou moins long...)

Schéma d'un estuaire, d'un delta et d'une lagune



- Milieu dominé par la marée ce qui lui confère des caractéristiques particulières :
 - Influence la morphologie de l'estuaire
 - Des niveaux d'eau oscillant à chaque marée avec un marnage qui s'atténue vers l'amont
 - Une salinité variable avec un gradient amont/aval
 - Des habitats spécifiques aux fonctionnalités écologiques importantes.

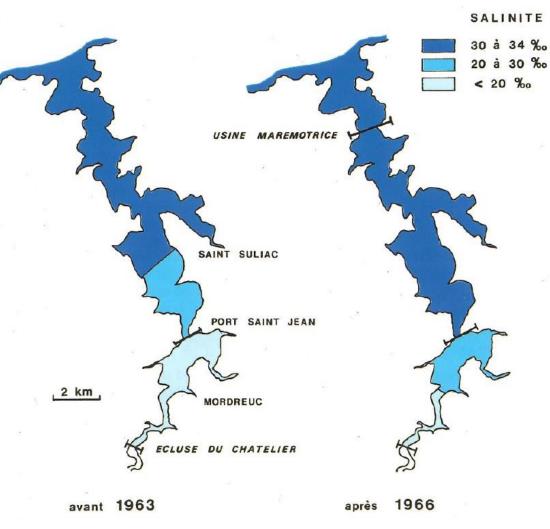
Schéma théorique d'un estuaire



Caractéristiques d'un estuaire

Qu'en est-il pour l'estuaire de la Rance ?

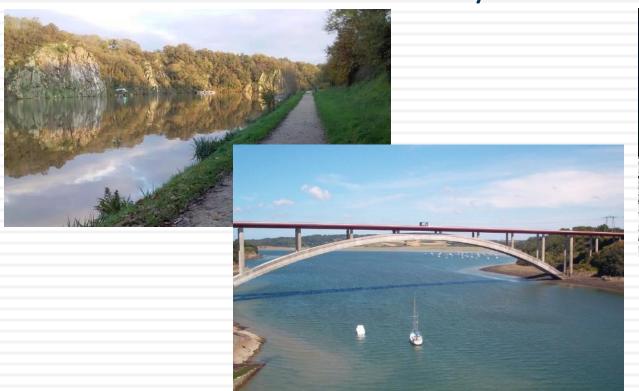
- Des apports fluviaux (eau et particules) contrôlés par l'écluse du Châtelier mais aussi par toutes les écluses et barrage situés plus en amont
- Apports latéraux issus des cours d'eau se jetant dans l'estuaire non négligeables
- Propagation de la marée et temps de résidence des eaux marines modifiés par le barrage marémoteur, pas de la houle
- Apports fluviaux tamponnés qui « lissent » l'influence de la Rance sur l'estuaire
- ⇒ Renforcement de la dominance de la marée par rapport à la Rance
 - Modification des fonctionnements hydrosédimentaire et écologique de l'estuaire

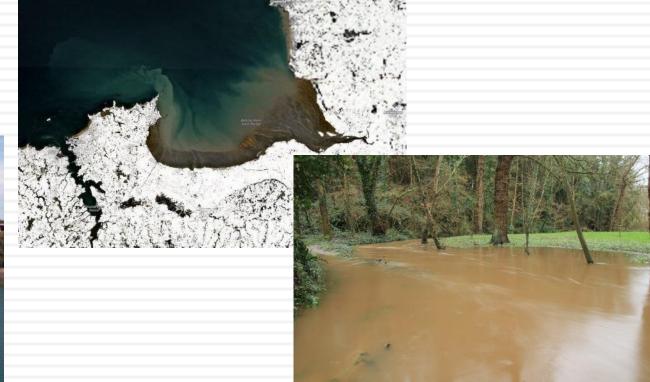


Salinité moyenne des eaux dans l'estuaire de la Rance (Bonnot-Courtois et al, 2002

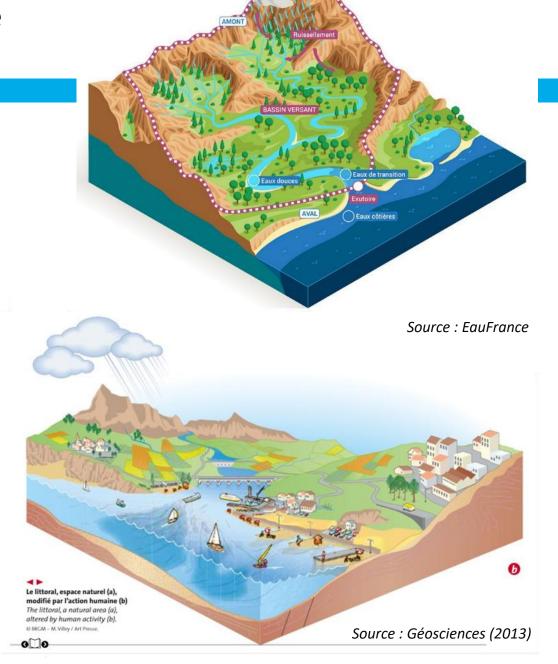
Repères sur le fonctionnement de l'estuaire

Fonctionnement hydrosédimentaire d'un estuaire





- Estuaire = **réceptacle de tous les apports** fluviaux, latéraux (ruissellement) et maritimes en sédiments, nutriments, matières organiques, éléments chimiques, microbiologiques...
- Une nature des sédiments estuariens qui varie selon leur source :
 - Fraction minérale issue de l'érosion des roches mères et des sols : graviers, sables, limons et argiles
 - Fraction organique (matières qui peut se décomposer ou être dégradées / 5 à 10 % de MO dans les dépôts) issus :
 - de la décomposition de végétaux ou animaux continentaux ou marins
 - de rejets anthropiques (ex station d'épuration, épandage agricole)
- Sources des apports sédimentaires dans l'estuaire :
 - Source continentale : apportés par les cours d'eau, ruissellement, rejets anthropiques
 - Source marine: apports marins ou remobilisation des apports continentaux issus des bassins versants



- □ Processus d'érosion / dépôts dans l'estuaire qui dépendent de la morphologie de l'estuaire et des courants :
 - Des dépôts favorisés dans les zones plus ou moins profondes avec de courants faibles ou ralentis

 Soit dans les anses, zones abritées des courants... dépôts plus intenses en période d'étales de basse mer et pleine mer
 - Des érosions dans les zones profondes avec fort courant
 Soit dans les chenaux et plus intense à marée descendante/vidage du bassin
- Des déplacements de sédiments selon la vitesse et le sens du courant :
 - Longitudinaux : cours d'eau -> Estuaire amont <-> Estuaire aval <-> mer
 - Latéraux : chenal <-> bords de Rance / anse

- Dynamique des sédiments fins : le « bouchon vaseux »
- Zone de concentration maximale en particules fines caractéristique des estuaires dominé par la marée, formé par :
 - La rencontre des eaux douces et salées (plus denses) qui freine la circulation des particules fines dans l'eau
 - Sa position peut fluctuer en fonction du débit du fleuve :
 - fort débit (crue) : déplacement vers l'embouchure voire même expulsion vers la mer
 - Faible débit (étiage) : remontée du bouchon vaseux vers l'amont de l'estuaire

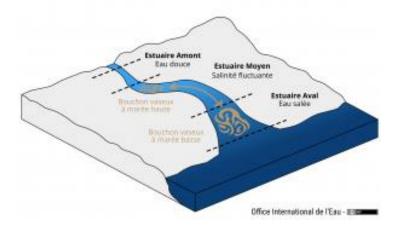
Estuaire de la Rance : bouchon vaseux cantonné entre l'écluse du Châtelier et la cluse de Port-St-Jean en raison des faibles débits d'eaux douces par rapport à l'intrusion marine et de la morphologie de l'estuaire amont.

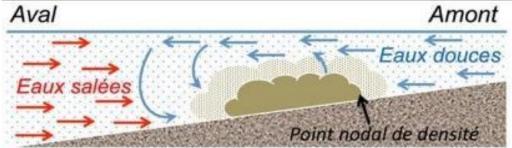
Rôles du bouchon vaseux :

Rôle épurateur : « bioréacteur » qui permet de dégrader les éléments provenant du bassin versant (azote, phosphore, nitrate...) pour les rendre assimilables par la faune et la flore.

Contribution à la dynamique des vasières (alimentation en MES)

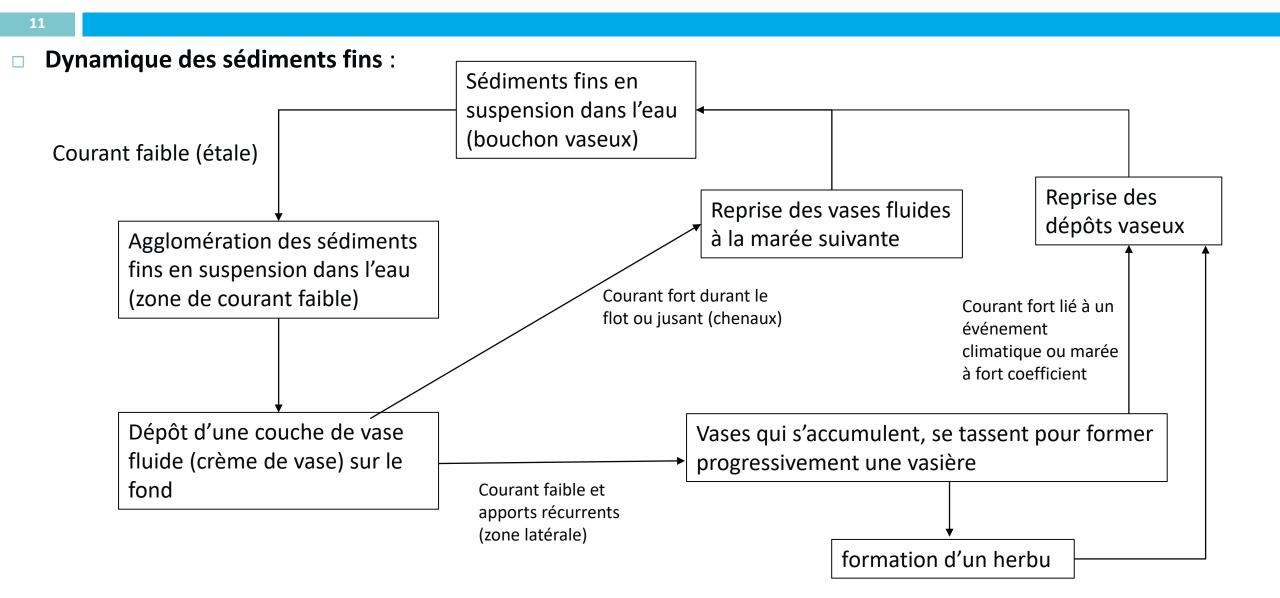
Fluctuations de salinité et de turbidité dans l'estuaire





Source: F. Druine, 2019

Fonctionnement hydrosédimentaire d'un estuaire



Fonctionnement hydrosédimentaire d'un estuaire

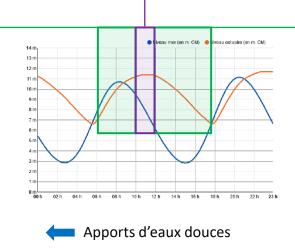
Focus sur l'hydrodynamisme dans le secteur Chêne vert / Port-St-Jean

Marée montante/remplissage du bassin

Erosion où les courants sont plus forts (plus intense au fond des chenaux)

Etale de pleine mer / tenue du plein

Phase d'inversion des courants pendant laquelle les dépôts sont favorisés



Flux d'eaux saumâtres

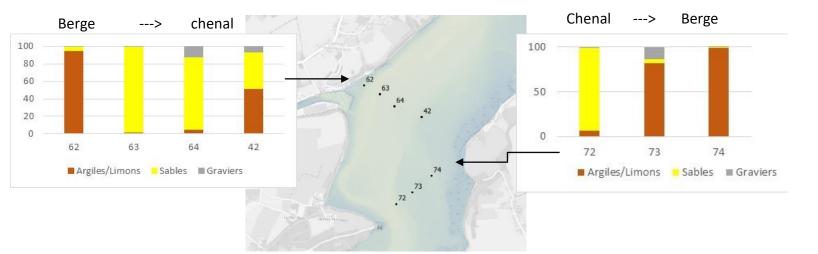
Marée descendante / vidage du bassin

Erosion plus ou moins intense selon le niveau de consolidation des dépôts / érosion plus forte dans le chenal principal



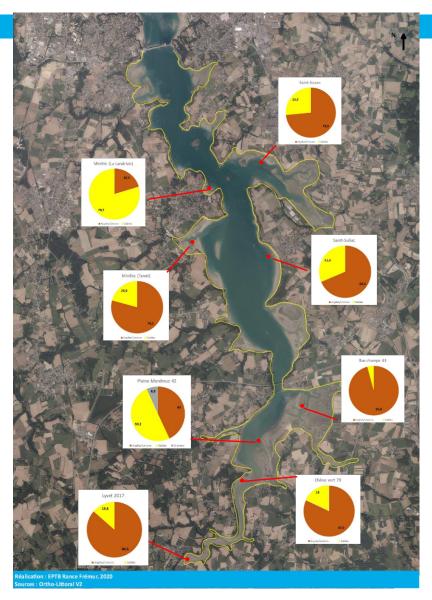
- Début 20è siècle : fonds majoritairement sableux avec quelques vasières historiques (Baschamps, Plumazon, anse du Minihic, anse de Châteauneuf, La Passagère, Troctin...).
- Extension des zones vaseuses depuis plusieurs décennies plus ou moins rapide et avec des épaisseurs plus ou moins importantes selon les secteurs.
- Fonds sableux dans les zones plus profondes (chenal et environ)
 - Envasement amplifié en raison d'apports en particules fines importants et de la modification des flux d'eau (réduction des débits fluviaux par l'écluse du Châtelier et modification de la propagation de la marée par le barrage marémoteur)

Composition des dépôts superficiels (sur 5 à 10 cm) dans la plaine de Mordreuc (Données EPTB, 2020)



Composition des dépôts superficiels

- sur 0 à 50 cm à St-Jouan, St-Suliac, Minihic (EPTB, 2019)
- Sur 5 à 10 cm dans la plaine de Mordreuc (Données EPTB, 2020)



Repères sur le fonctionnement de l'estuaire

Fonctionnement écologique





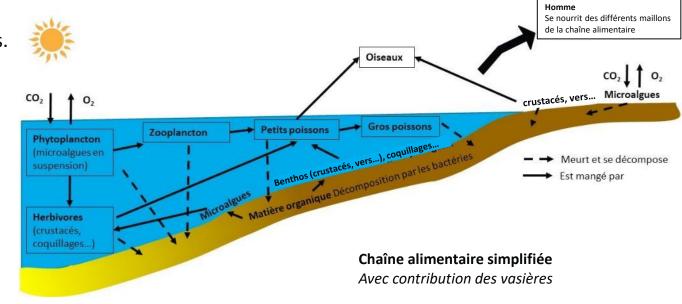


Fonctionnement écologique (biologique et physico-chimique)

- Forte variabilité des conditions environnementales dans l'estuaire liés à l'influence des cours d'eau et de la marée
 - Présence d'espèces végétales et animales relativement résistantes pouvant supporter les variations des conditions environnementales au rythme de la marée et des débits fluviaux
 - Biodiversité limitée par rapport à celles mesurées dans les domaines continental fluvial et marin : moins d'espèces mais présentes en grande quantité (forte biomasse)
 - Malgré cela, une diversité d'espèces :
 - Espèces résidentes estuariennes dans les eaux saumâtres (gobie tacheté, crevette blanche...);
 - Espèces marines dans les eaux saumâtres les plus nombreuses (herbiers à zostères, sole, bar, divers mollusques...);
 - Espèces amphihalines migratrices (anguille, flet, saumon, alose...).

Fonctionnement écologique (biologique et physico-chimique)

- Présence d'habitats spécifiques conditionnés par la hauteur d'eau, les durées d'immersion, la salinité et la nature des fonds (vasières, fonds et bancs sableux ou rocheux, herbus, herbiers...)
- Habitats qui jouent un rôle écologique important pour les organismes vivants :
 - Zone d'alimentation pour les poissons, les oiseaux, le benthos (vers, crustacés...) / forte production primaire (micro-algues) à la base de la chaîne alimentaire;
 - Zone de refuge (face aux prédateurs ou à des conditions du milieu défavorables)
 - Zone de reproduction ;
 - Zone de nourricerie pour les juvéniles de poissons marins.
- Mais aussi pour la qualité physico-chimique du milieu :
 - Transformation des matières (nitrate, divers contaminants...)
 - Stockage / piégeage dans les vasières en particulier de l'azote, carbone, phosphore, des contaminants... provenant du bassin versant, du milieu estuarien et marin



Retours d'expérience sur les opérations de gestion sédimentaires réalisées

Dragage à St Jouan et St Suliac et aménagement d'un site de transit sur St Jouan (fin 2020/mi-janvier 2021)

Rappel:

- □ Piste de gestion sédimentaire étudiée lors de l'AMO (2019) : créer plusieurs petits sites de stockage le long de l'estuaire pour pouvoir intervenir en différents lieux :
 - ⇒ Emergence du projet dans le secteur de St-Jouan-des-Guérets
 - Permet aussi de disposer de sédiments de composition différente de ceux du piège du Lyvet pour des tests de valorisation
- □ Travaux réalisés d'octobre 2020 à mi-janvier 2021 :
 - Dragage mécanique de 7 034 m3 de sédiments à proximité des cales de St-Jouan-des-Guérets et St-Suliac
 - => Maitrise d'œuvre : 45 246 € / Prépa Chantier : 1 200 € / Travaux : 455 000 €
 - Stockage des sédiments dans des lagunes mises à disposition par la commune de St-Jouan qui ont été aménagées à cette occasion en site de transit (utilisation de 3 lagunes en site de stockage + 1 lagune préservée pour les amphibiens)
 - => Maitrise d'œuvre : 37 305 € / Prépa Chantier : 15 664 € / Travaux : 99 264 € / Suivi-mesure écologique : 12 982 €







Retours d'expérience : stockage dans les lagunes

- Suivi des eaux de rejet des lagunes (durant les travaux puis lors des phases de rejet)
 - Pas de rejet direct d'eau salée dans le ruisseau mais via une canalisation vers la Rance maritime.
 - Bilan : système mis en place fonctionnel (stabilité des digues et de l'imperméabilisation des lagunes, pas de contamination du ruisseau par les rejets : analyses mensuelles conformes de janvier à mars 2021)
- Suivi des sédiments en cours de ressuyage :
 - Déshydratation : test du retournement dynamique à l'été 2021 pour l'accélérer
 - Désalinisation : suivi en cours. Analyse programmée mi-juillet après les pluies hivernales et printanières.

Contraintes rencontrées :

- Problématique des amphibiens possible sur tout site en eau quelque qu'il soit. Sur ces lagunes : enjeu amphibien très limité mais choix de préserver une des lagunes par précaution.
- Principale difficulté rencontrée : acceptabilité de la mise en place d'un site de stockage par certaines personnes

Retours d'expérience : dragage et transport

- Peu de contrainte de mise en œuvre d'un dragage mécanique en haut d'estran (pelle sur ponton, pelle amphibie...), à l'exception de l'accessibilité des sites pour les engins de chantier
- Cas de St-Jouan et St-Suliac : sites de dragage non accessibles par la route (traversée de bourg interdite)
 - Transfert du matériel et des sédiments par voie maritime uniquement
 - Peu de cale dans l'estuaire susceptible de supporter les pelles pour mettre le matériel à l'eau ou pour décharger les sédiments des barges dans les tracteurs benne, imposant :
 - un transport par barge sur une longue distance + contrainte de niveaux d'eau pour décharger les barges
 - un transport terrestre plus ou moins long selon le site de reprise et de stockage
 - ⇒ Coûts des travaux fortement impactés par le transport terrestre lors de l'opération 2020.
- Mise à jour possible de déchets enfouis en Rance pouvant créer un problème de sécurité pour les usagers (valable sur de nombreux sites dans l'estuaire et peu prévisible).

Premières observations au droit des zones draguées

Site de St-Jouan:

- Pas d'envasement signalé des zones conchylicoles à proximité.
- Suivi de l'évolution du site de St-Jouan : modification localement de la dynamique hydrosédimentaire
 - Vase fluide commençant à s'accumuler (non consolidée donc potentiellement remobilisable) => bathymétrie de suivi envisagée à l'hiver 2022 pour quantifier cette évolution
 - □ Mise à jour plusieurs mois après la fin des travaux, d'objets métalliques installés sur site par le passé

<u>Site de St-Suliac :</u>

 Merlon existant en bout de cale surplombant l'exutoire d'évacuation des eaux pluviales : les moyens de dragage utilisés n'ont pas permis le dégagement de l'exutoire.

<u>Suivi de l'évolution des deux sites</u>: réalisation d'une bathymétrie à l'hiver prochain (un an après les travaux).

Retours d'expérience Opérations de gestion sédimentaires réalisées

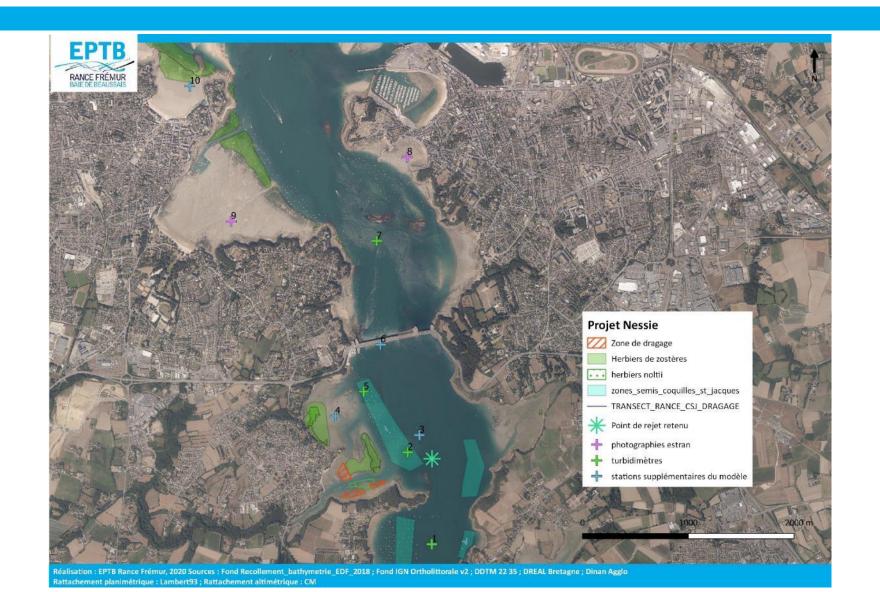
Dragage à La Richardais avec le robot Nessie (2021)

Test d'un dragage en haut d'estran avec redistribution des sédiments vaseux vers l'extérieur du bassin maritime de la Rance.

Zone de dragage ciblée en concertation avec les acteurs locaux (communes, pêcheurs, associations environnementales, Natura 2000) et le conseil scientifique du plan de gestion, en s'appuyant sur les études antérieures.

Objectifs:

- Expérimenter de nouveaux procédés de dragage en Rance en employant un robot autonome de dragage, Nessie®;
- Dragage hydraulique de sédiments avec refoulement à 950 mètres du lieu de dragage, dans le courant de jusant, dans le but de faire sortir les sédiments de l'estuaire en leur faisant passer le barrage
- Tester le dragage hydraulique en haut d'estran ;
- Apprécier le transport des sédiments par le courant de jusant vers l'aval du barrage.
- Volume à extraire de 10 à 15 000 m3 pour analyser le rejet.



Retour d'expérience :

- Des contraintes de mise en œuvre importantes :
 - Plan d'ancrage de la conduite de refoulement conséquent ;
 - Des niveaux d'eau en haut d'estran variables dans l'estuaire limitant les fenêtres d'intervention en haut d'estran et la maniabilité du robot
 - Des **sédiments indurés** qui ont baissé le rendement d'extraction à environ 35 m3/h en nominal, au lieu des 100 m3/h prévus.
- Chantier débutée de mi-mars à fin avril 29 jours effectifs de dragage
- Volume dragué de 5200 m3 selon les levés bathymétriques de contrôle (objectif minimum de 10 000 m3 non atteint)
- Quantité draguée relativement faible -> résultats partiels, cf. Etudes opérationnelles ci-après.



La modélisation de la dispersion des sédiments lié au projet de dragage avec refoulement :

Des paramètres de rejets appliquées :

- rejet continu à 100 m3/h pendant 5h de sédiments fins à chaque jusant,
- pendant 19,5 jours consécutifs
- simulation prolongée pendant 27,5 jours après le dernier rejet.

Des résultats de la modélisation encourageants :

- 26 % des sédiments resteraient dans l'estuaire,
- 14 % à l'embouchure de l'estuaire en aval proche du barrage,
- 16 % dans la zone entre Saint-Malo et Cézembre
- 44 % seraient évacués au-delà de Cézembre.

Suivi de la turbidité en surface :

4 stations de mesure mises en place et opérationnelles à partir du 11 mars 2021 et jusqu'au 7 mai.

Seuils de vigilance (aux stations 1, 5 et 7) : 100mg/L alerte ; 250mg/L arrêt chantier.

Aucune turbidité relevée aux stations.





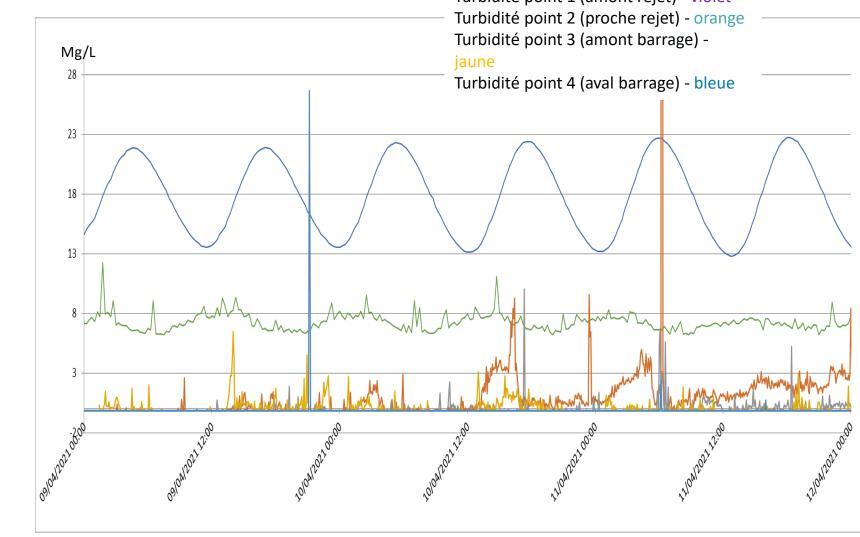
Courbe de Marée

Turbidité fond aval barrage - vert
Turbidité point 1 (amont rejet) - violet

Turbidité relevée du 9 au 11 avril :

Période choisie selon les rejet de dragage effectifs réalisés par le robot Nessie.

Pas d'impact lisible sur les turbidimètres installés.



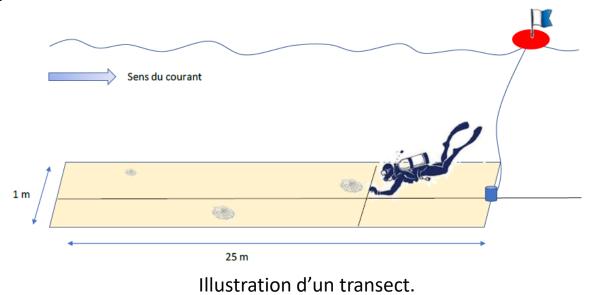
Suivi de l'estran :

> Suivi journalier visuel et photographique au niveau de plages du Prieuré et de Solidor avant et pendant dragage.

Aucun dépôt notable de sédiment constaté.

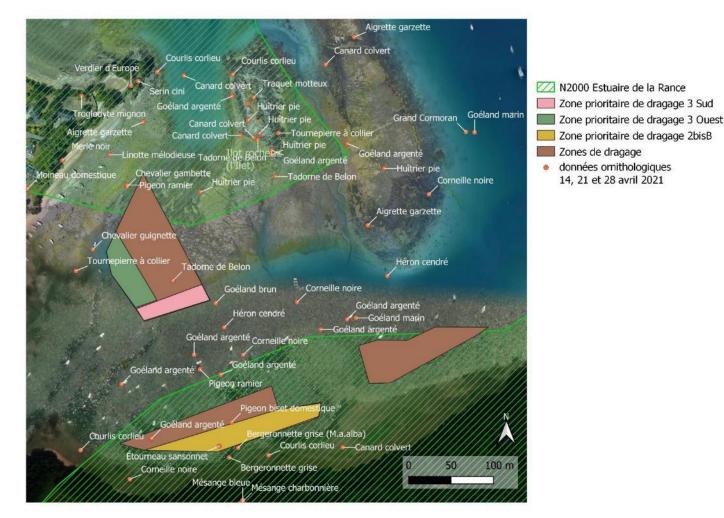
Suivi des populations de coquilles Saint-Jacques :

- Prélèvements de coquilles Saint-Jacques réalisés le 05 mars 2021 selon le protocole utilisé par IFREMER/CRPMEM.
- 2 sites ciblés en concertation avec le Comité des pêches d'Ille-et-Vilaine (CDPMEM35).
- Quantification du nombre de Coquilles Saint-Jacques et détermination de leurs âges.
- Données à comparer avec les données acquises par le CDPMEM35 en juillet 2021.



Suivi ornithologique hebdomadaire au mois d'avril :

- Suivi de l'évolution temporelle de l'utilisation du site par les oiseaux nicheurs et migrateurs.
- Aucun regroupement ou nidification n'a été repéré sur l'îlet.
- Pas ou peu de dérangement des oiseaux pendant les périodes d'alimentation (niveaux bas)
- Pas d'impact notable des travaux sur l'avifaune.



Zone prioritaire de dragage 3 Sud

Zone prioritaire de dragage 2bisB

Zones de dragage

14, 21 et 28 avril 2021

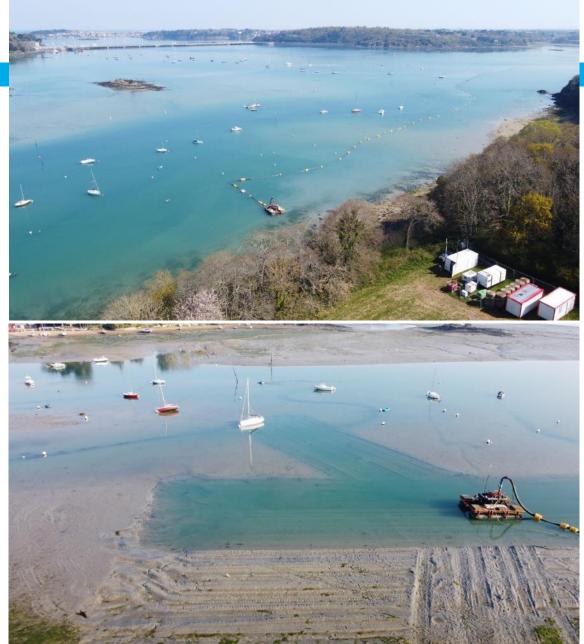
Budget de l'expérimentation :

- Montant initial maximal des travaux : 345 000 € TTC (en cours de révision)
- □ 95 223 € TTC de suivis
- □ 31 337 € TTC de modélisation.

Conclusions sur le dragage avec le robot Nessie :

Permet le dragage de zones peu profondes avec un tirant d'eau minimum de 2 m, tout en limitant l'impact environnemental, mais :

Efficacité de la méthode réduite selon la nature des sédiments à draguer, l'accessibilité des sites, les conditions de marée, les zones à enjeux à proximité.



Pour plus d'efficacité et d'efficience :

- Draguer des sédiments avec une forte proportion de vase pour optimiser les rendements
- Avoir le tirant d'eau minimum suffisamment longtemps sur la zone à draguer (par exemple : à proximité de chenaux).
- □ Limiter si possible la distance de refoulement (contraintes techniques et budgétaires).
- Draguer hors de zones de mouillage ou de zones où il y a suspicion d'obstacles enfouis.

Retours d'expérience Opérations de gestion sédimentaires réalisées

Valorisation agricole des sédiments de la Hisse 2020

Retours d'expérience - Valorisation agricole des sédiments de la Hisse 2020

- Sédiments de l'opération Lyvet 3 (fin de dragage mars 2019) –
 1ère valorisation après 1,5 an de stockage
- 23 280 m3 extraits et épandus sur 48 ha
- □ Coût des travaux = 323 385.91 € TTC
- Bon retour des agriculteurs
- Salinité limitant le volume épandable
- Difficultés à étaler sur des faibles épaisseurs





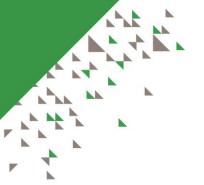
Retours d'expérience Opérations de gestion sédimentaires réalisées

Suivi agronomique des épandages de Plouër-sur-Rance (2019) et retours d'expérience des épandages du Lyvet 2 par la Chambre d'Agriculture







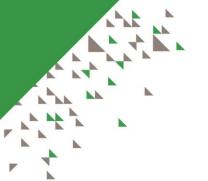


Intérêts pour l'agriculture

- Présence importante de carbonates de calcium → effet amendant intéressant pour relever et stabiliser le pH (un apport de 15-20 T/ha tous les 4-5 ans serait suffisant)
- Des effets plus mesurés sur la structure, la texture du sol et sa fertilité (argiles + calcaire actif) ainsi que sur le taux de matière organique
- Des effets également modérés concernant les éléments fertilisants, dépendant de la composition initiale du sol. La minéralisation de l'azote contenu dans les sédiments est équivalente à celle du sol

Des éléments obtenus à partir de suivis d'épandages et retours d'expérience anciens, et de tests en laboratoire





Amélioration de la connaissance

- 2016 : synthèse des connaissances, analyses en laboratoire et retour d'expérience + diagnostic agronomique sur différents niveaux d'apports antérieurs
- Dans le cadre du plan de gestion, des actions complémentaires ont été prévues :
 - Essai avec plusieurs doses d'apport et suivis en plein champ
 - Retours d'expérience sur la base des épandages de 2017 et diagnostic agronomique complémentaire sur 3 parcelles
 - Essai stockage de vases fraîches en andain et épandage
 - → Confirmer l'intérêt agronomique
 - → Compléter l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux
 - > Envisager d'autres méthodes de valorisation agricole



Essai Plouër

Objectifs:

- Evaluation du comportement des cultures sur 2 campagnes
- Evaluation de l'état du sol et de son évolution (à court et moyen terme)
- Analyse des principaux paramètres dans le sédiment, le sol et les cultures

Modalités :

- Epandage en septembre 2019
- 3 doses d'apports + 1 témoin
- Cortège d'analyses (pH, conductivité, reliquats, ETM,...)
- Profils de sol
- Suivi du développement des cultures





Essai Plouër

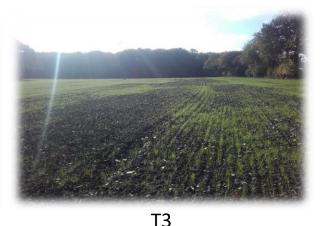
Comportement de la culture (RGI)

Au 05/11/2019



T1







- → Bon développement du RGI, 4 coupes réalisées pour un rendement moyen de 8 T de MS/ha
- → Des absences de levées dans le T3, essentiellement dues à des amas de sédiments
- → Biomasse globale moins importante au mois d'avril également sur T3

Etat du sol



Avant épandage



Essai Plouër

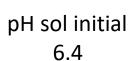


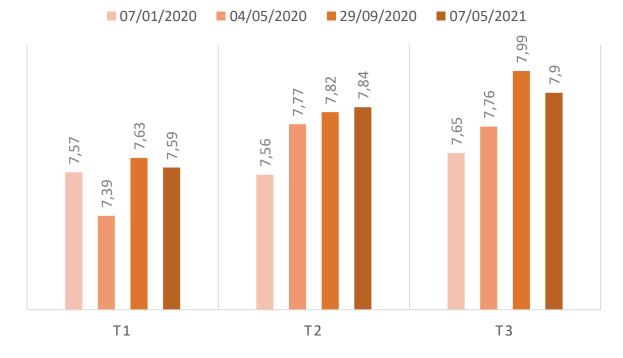
T3, après récolte

- → Bon potentiel agronomique initial (limon profond)
- → Pas d'effet marqué de l'épandage
- → Une répartition hétérogène des vases sur les 3 modalités
- → Des blocs de vases peu ou pas colonisés par les racines, particulièrement pour le T3

Evolution du pH

Essai Plouër







- → Evolution forte et rapide du pH, proche des mesures effectuées en laboratoire
- → Stabilisation observée un an après épandage
- → Sol saturé, risques de blocage à surveiller

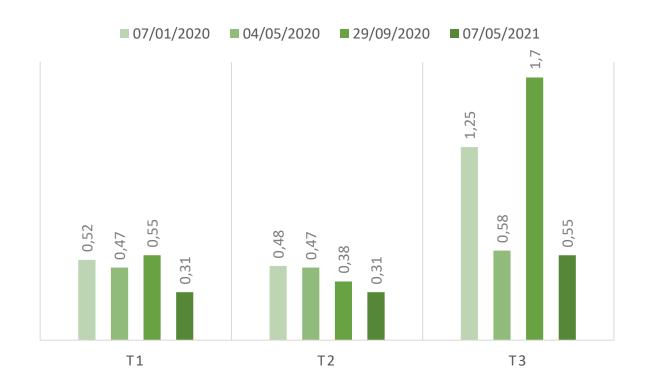
Evo

Essai Plouër

Evolution de la conductivité électrique

CE sol initial 0.09

CE vase 4.19



- → Pas d'écart entre T1 et T2, sol légèrement salé (horizon 0-30 cm)
- → Résultats hétérogènes pour T3, dus aux difficultés d'échantillonnage
- → Peu d'impact à priori sur la culture : forte pluviométrie et graminées plus tolérantes



Elém

Essai Plouër

- Eléments traces métalliques
 - Une analyse des ETM a été réalisée dans le RGI
 - Exemple T3:

Détermination	Unité	Brut	Sec
Matiere seche	%	14.8	
Arsenic en As	mg/kg	<0.5	<0.5
Cadmium en Cd	mg/kg	< 0.5	< 0.5
Chrome en Cr	mg/kg	<0.5	1.0
Cuivre en Cu	mg/kg	1.2	8.4
Mercure en Hg	mg/kg	< 0.1	< 0.1
Nickel en Ni	mg/kg	<0.5	1.1
Plomb en Pb	mg/kg	<0.5	<0.5
Selenium en Se	mg/kg	<0.5	0.7
Zinc en Zn	mg/kg	4.9	33.4



- → Aucune différence significative entre les 3 modalités
- → Des valeurs cohérentes avec les valeurs moyennes de ce type de fourrage

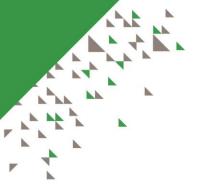
Essai Plouër

Bactériologie - Sédiment

Détermination	Résultats	Unité
Entérocoques	<100	UFC/g
Clostridium perfringens présumés	4300	UFC/g
Spores de Clostridium perfringens présumés	<100	UFC/g
Salmonelles	absence	dans 25 g
Listeria monocytogenes	absence	dans 25 g
Oeufs d Helminthes (dans 25g)	Absence	dans 25 g
Escherichia coli Béta-glucuronidase positive	30	UFC/g

- → Pas de référence pour ce type de matériau
- → Par comparaison à différentes normes (amendements organiques, qualité sanitaire eaux de baignade et conchylicole), à priori pas de problème particulier sur ce paramètre





Essai Plouër

Synthèse provisoire :

- Effet le plus notable concerne l'évolution du pH
- Aucun paramètre chimique de nature à limiter le développement de la culture
- Un effet sur la germination essentiellement lié à la difficulté d'incorporation pour la dose la plus élevée (1200 T/ha)
- Pas de différence significative des teneurs en ETM dans le fourrage récolté
- A ce stade, les conclusions de la synthèse de 2016 sur l'évaluation environnementale ne sont pas remises en cause
- Compléments à venir avec 2^{nde} campagne culturale (maïs) + minéralisation azote + état du sol

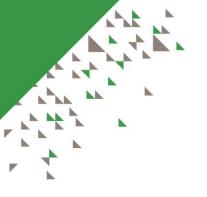




Retour d'expérience Lyvet 2

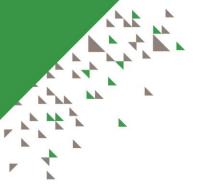
- 6 agriculteurs contactés sur les 8 livrés en 2017 (67 ha épandus)
- Approche qualitative :
 - Incorporation difficile des vases, nécessité d'utiliser du matériel spécifique, plusieurs passages nécessaires
 - Avis mitigés sur l'impact sur la culture suivante (diversité de cultures implantées : colza, maïs, blé, pomme de terre)
 - La moitié des agriculteurs a réduit la dose d'azote sur la culture suivante
 - Peu d'avis sur l'impact des vases sur le sol
 - Regret de l'absence de suivi technique
 - 4 agriculteurs sur 6 prêts à reprendre des vases





Retour d'expérience Lyvet 2

- Diagnostic agronomique sur 3 parcelles (pas de comparaison état 0)
- ▼ Effet pH de longue durée (7.8 8.2 8.3)
- Dégradation assez lente des vases mais pas d'obstacle majeur
- Présence de zones de compaction mais pas nécessairement liées à l'épandage des vases
- Bonne fertilité des sols analysés (rétention des éléments nutritifs) – manque des éléments sur la structure et texture du sol
- Des valeurs d'ETM largement inférieures aux valeurs médianes des sols français



Retour d'expérience Lyvet 2

- En matière de pratiques et conseil:
 - Importance de l'incorporation après épandage pour éviter les « blocs » de vase
 - Cultures de printemps à privilégier pour bénéficier du lessivage hivernal
 - Conseil technique à apporter, en particulier sur l'adaptation de la fertilisation
 - Information à faire sur l'impact des épandages sur le sol





Perspectives

- Une évaluation à finaliser : évolution sur le moyen terme, analyses de substances complémentaires
- Des pistes à explorer pour une valorisation agricole plus simple et moins coûteuse :
 - recherche sur du matériel d'épandage adapté, permettant des apports de quelques dizaines de tonnes/ha
 - mise en andain directement au champ
 - autres débouchés agricoles



Programmation des opérations futures

Opération de dragage 2021/2022 :

Dragage au Chêne Vert avec Clapage devant le barrage

Pistes à l'étude pour 2022/2023 :

Dragage à Injection d'eau

Dragage au Camp Viking avec valorisation directe

Opération de dragage 2021/2022

Prochaine opération prévue dans la partie amont de l'estuaire :

- Dragage au chêne vert, avec clapage des sédiments devant le barrage
- Échéances : dragage en février / mars 2022 concertation préalable à l'automne 2021

Objectifs:

- Draguer des sédiments en amont de l'estuaire
- Tester le clapage devant le barrage



Opération de dragage 2021/2022

→ Expérimentation au stade de l'Avant Projet

Suite aux premières réflexions engagées avec le Conseil scientifique, les services de l'Etat, N2000 :

- □ Zone de dragage ciblée au chêne vert
- Dragage d'un minimum de 10 000 m3 pour avoir un retour pertinent sur l'expérimentation.
- Eléments préliminaires à préciser au regard des moyens techniques et du budget disponible.



Pistes à l'étude pour 2022/2023

Poursuites des réflexions avec le conseil scientifique pour définir des opérations pertinentes à tester pour le plan de gestion pérenne

Parmi les pistes étudiées (à préciser en fonction de la faisabilité technique et financière) :

- □ Dragage à injection
- Dragage de sédiments autour du « Camp Viking » (St-Suliac / La Ville-es-Nonais), avec valorisation directe des sédiments.
 L'objectif visé est double :
 - Isoler le camp viking, des pressions anthropiques.
 - Valoriser directement des sédiments fraîchement dragués.



Projet européen SURICATES 2021/2023

Réemploi des sédiments de dragage comme ressource pour l'économie locale dans la perspective d'une économie circulaire

Projet européen SURICATES 2021/2023

- Objectif: définir une stratégie long terme de réemploi des sédiments de la Rance dans une perspective d'économie circulaire pour le territoire
- Coordination du projet par l'Université de Lilles
- 7 partenaires impliqués dont l'EPTB
- Durée du projet : du 1^{er} juillet 2021 au décembre 2023 (2,5 ans) // Fin 2022 : date limite fixée par l'EPTB pour vider le site de la Hisse
- Budget global tous partenaires confondus : 2,3 Millions d'euros dont 60 % subventionnés avec des fonds européens
- Budget alloués à l'EPTB : 650 000 € dont 390 000 € de subvention européenne

Projet européen SURICATES 2021/2023

Tâche 1 : études de faisabilité avec les sédiments de la Hisse (déshydratés ou en l'état) + avec des sédiments récemment extraits selon les opportunités

- **Evaluation de la faisabilité technique** (en laboratoire) pour les filières suivantes (*IMT Lille-Douai, BRGM*) :
 - Restauration de perrés (remplacement des pierres sèches et/ou du liant);
 - Création de merlon paysager et de digue de protection contre les inondations et/ou l'érosion ;
 - Optimisation de la valorisation agricole avec recherche de solution de pré-traitement pour faciliter les épandages (déshydratation, désalinisation).
- Evaluation économique de mise en œuvre (Cork Institute of Technology Irlande)
- Evaluation des impacts environnementaux (bénéfices pour l'environnement, consommation d'énergie, nuisances...) (Université de Strathclyde, Royaume-Uni)

Objectifs du projet SURICATES 2021/2023

Tâche 2 (piloté par l'EPTB) : expérimentations in situ et suivis (selon les résultats de la tâche 1 et l'obtention des autorisations) :

- Réalisation de démonstrateurs à petite échelle sur le site de la Hisse ou sur un site pilote communal (à confirmer avec l'Europe) + suivis de leur stabilité... (EPTB avec l'appui du bureau d'études Ixsane et l'IMT Lille-Douai).
- Suivi de l'évolution des propriétés des sédiments en cours de stockage à la Hisse (disparités dans la déshydratation et désalinisation selon la morphologie des lagunes) (BRGM)
 - Appui pour une gestion optimisée des sédiments en cours de stockage pour cibler les filières de valorisation selon leur degré de désalinisation et déshydratation
 - ⇒ Recherche de solutions pour accélérer ces processus
- Mise à disposition des matériaux bruts ou transformés auprès des acteurs pour mettre en œuvre les solutions de valorisation sur leur territoire (entre 12 à 13 000 m3 à valoriser).

Objectifs du projet SURICATES 2021/2023

Tâche 3: Quantification des besoins à court et long-terme (EPTB, Université de Lille)

- □ **Définition des besoins à court terme** via une concertation des acteurs du territoire pour valoriser les 12 à 13 000 m3 de sédiments stockés à la Hisse (d'ici fin 2022) ;
- Définition des potentialités du territoire à plus long terme comprenant :
 - Une analyse spatiale des potentialités (par ex. en épandage dans les 10 ans selon la disponibilité de parcelles admissibles, les contraintes réglementaires...).
 - Une évaluation des « besoins présumés » en aménagement futur de perré, merlons... (concertation locale)

Tâche 4 : définition d'une stratégie de valorisation des sédiments de la Rance à long-terme (EPTB, Université de Lille avec l'appui des autres partenaires)

Synthèse des opérations menées et à venir

Synthèse des actions menées et à venir (2020/2023)

47

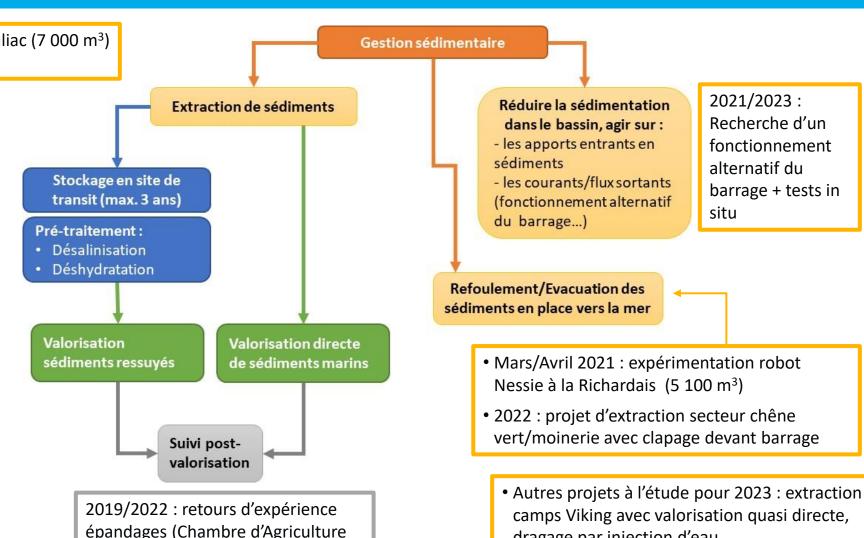
Déc. 2020/2021: dragage à Saint-Jouan/Saint-Suliac (7 000 m³) Lyvet 4 fin 2023/2024 si financement

Remplissage:

- Site de la Hisse : 80 000 m³ en 2019 (soit env. 50 000 m³ à valoriser après tassement)
- Site de St-Jouan : 7 000 m³ fin 2020/début 2021 à valoriser avant 2023

Recherche d'un second site de stockage grand volume (secteur chêne vert)

- Sept. 2020 : épandage agricole de 23 000 m3 de sédiments de la Hisse
- Juillet 2021/déc. 2023 : projet SURICATES sur perrés, digues, merlon, optimisation de la valorisation agricole (cf pré-traitement)
- 2021/2022 : étude de faisabilité pistes cyclables, béton selon projets et opportunités sur le territoire



dragage par injection d'eau